

Chapitre 1



L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles. Du projet international à l'enquête française

Arnaud Régnier-Loilier

À l'automne 2005, l'Ined a réalisé, avec le concours de l'Insee, l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelle (Erfi), déclinaison française de l'enquête internationale *Generations and Gender Survey* (GGS). Celle-ci s'inscrit dans un programme comparatif international, initié en 2000 par la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (Unece) et coordonné par la *Population Activities Unit* (PAU). Depuis 2004, une quinzaine de pays ont réalisé la première vague de l'enquête⁽¹⁾ (trois étant prévues), d'autres s'y préparent⁽²⁾.

■ 31

Ce premier chapitre se propose de rappeler le cadre général du projet international, en complément de la préface d'Andres Vikat, puis de décrire plus spécifiquement l'adaptation du questionnaire en France et la mise en place de l'enquête sur le terrain.

I ■ Un projet international

En 1994, l'Ined réalisait, en collaboration avec l'Insee, l'enquête sur les Situations familiales et l'emploi (ESFE), adaptation française du questionnaire *Family and fertility survey* (FFS) qui allait être passé dans 24 pays entre 1988 et 1999⁽³⁾. Ces enquêtes ont fait référence dans les années 1990 en permettant la réalisation de nombreux travaux comparatifs et représentent, encore aujourd'hui, une source importante dans les recherches internationales.

(1) Douze pays en plus de la Hongrie qui a été la première à réaliser GGS (2002), mais avant que la version finale du questionnaire de référence ne soit achevée: Allemagne (2005), Australie (2005), Belgique (2009), Bulgarie (2005), Estonie (2005), France (2005), Géorgie (2006), Italie (2004), Japon (2004), Lituanie (2006), République tchèque (2005), Roumanie (2005-2006), Russie (2004).

(2) Autriche, province de Québec, Norvège, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Turquie.

(3) Deux autres programmes d'enquêtes internationales coordonnées par la PAU avaient précédé le round d'enquête FFS: le *Comparative Fertility Survey* (CFS) mis en place dans 12 pays entre 1965 et 1972 auprès de femmes mariées de moins de 45 ans et le *World Fertility Surveys* (WFS) réalisé dans 62 pays dont 18 de l'Unece entre 1975 et 1981 auprès de femmes mariées de moins de 45 ans.

La richesse des résultats produits à partir de ces enquêtes s'inscrit dans un contexte où les évolutions démographiques sont relativement rapides et contrastées selon les pays. Ceci a conduit la PAU à proposer un prolongement à ce programme (Vikat *et al.*, 2007). C'est ainsi qu'est né, en 2000, le projet *Generations and Gender*. Les exposés présentés lors de la réunion de clôture du précédent programme FFS (Hobcraft, 2000; Hoem *et al.*, 2000) ont abordé sur le plan théorique les problèmes de définition et de collecte des données dans les domaines de l'enfance et de l'adolescence, de la fécondité et de l'emploi, mais aussi des relations intergénérationnelles et de genre. L'élargissement de l'approche démographique à d'autres disciplines qui interviennent dans les études de population (sociologie, économie, science politique, santé publique) a également été suggéré. Enfin, à la demande du bureau de la Conference of European Statisticians (CES), une évaluation du programme FFS a été réalisée, laquelle devait servir de base à la mise en place d'un nouveau projet.

1. Les enseignements des enquêtes *Fertility and Family Surveys (FFS)*

Dans leur rapport portant sur l'évaluation du projet FFS, Patrick Festy et France Prioux (2002a; 2002b) ont pointé un certain nombre de limites en termes de comparabilité, tant au niveau des données, de leur collecte que des variables disponibles.

32 ■

En premier lieu, la collecte de FFS s'est étendue sur douze années entre la première enquête (réalisée par la Norvège en 1988) et la dernière (réalisée par la Grèce en 1999). Cette période a été jugée trop longue pour permettre des comparaisons fines, dans la mesure où les changements de l'institution familiale étaient, à cette époque, particulièrement rapides (même si la présence de données rétrospectives pouvait, en partie, pallier ces décalages temporels). La différence de calendrier, que l'on retrouvera d'ailleurs dans le projet GGS, tient à plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'intérêt du projet comparatif est d'autant plus fort que le nombre de pays impliqués est important. L'émulation à participer au projet croît ainsi progressivement, à mesure qu'augmente le nombre de pays participants. En outre, des aspects financiers interviennent. L'Unesco coordonne le projet au niveau international mais ne participe pas au financement des enquêtes à l'échelle nationale, chaque pays devant réunir les fonds nécessaires à la collecte (ce qui nécessite plus ou moins de temps selon les pays).

Ces contraintes financières expliquent aussi pourquoi plusieurs pays ont conduit l'enquête de manière relativement indépendante par rapport au questionnaire de référence. Ceci a pour conséquence des approximations parfois lointaines dans la définition des concepts ou des variables⁽⁴⁾. Il est difficile, voire impossible, d'imposer à chacun de mettre en place la même enquête, dans la mesure où le financement des opérations reste à la charge

(4) Par exemple, alors que certains pays s'intéressaient à la dernière méthode contraceptive utilisée, d'autres se focalisaient sur celle qui était la plus souvent employée.

des pays et que les intérêts nationaux (assurer la comparabilité avec d'autres enquêtes nationales antérieures) ou les programmes en cours peuvent entrer en concurrence avec les orientations internationales. Ainsi, seulement 6 pays ont réalisé de manière complète FFS, d'autres ont intégré un maximum de questions, mais à l'inverse, certains questionnaires apparaissent très différents⁽⁵⁾. Outre le contenu, les auteurs du rapport ont relevé des différences dans la structure des questionnaires. Les sujets sensibles par exemple, différents d'un pays à un autre, pouvaient être relayés en fin d'entretien, or la place des questions n'est pas sans incidence sur les réponses (Gremy, 1993). De la même manière, la reconstitution des biographies n'a pas toujours suivi la même logique. Alors que certains pays collectaient les dates de manière indépendante, d'autres proposaient de resituer les événements les uns par rapport aux autres (reconstitution du parcours professionnel en fonction des dates de naissance des enfants, etc.).

Des différences apparaissent également dans l'échantillonnage. Les enquêtes n'ont pas toutes été conduites à l'identique et de fortes différences apparaissent dans les taux de réponse⁽⁶⁾, ceci ayant des répercussions sur l'échantillon interrogé⁽⁷⁾. Ainsi, certains pays ont interrogé plus de femmes que d'hommes et le champ en termes d'âge ou d'inclusion de telle ou telle population (en institution, de nationalité étrangère, etc.) est variable.

Certaines limites ont également été soulignées quant aux orientations théoriques et méthodologiques du projet. La conception du questionnaire FFS privilégiait une approche démographique et essentiellement descriptive. On y détaillait le calendrier des unions, des naissances, des différentes séquences de vie en couple, mais sans lien construit avec les facteurs socio-économiques, tels que les transferts entre générations ou le calendrier professionnel (périodes de chômage, de temps partiel, d'inactivité, etc.). Il est désormais admis que les trajectoires conjugales et génésiques surviennent en interaction avec d'autres processus au cours de l'existence (Courgeau et Lelièvre, 1989; Billari et Piccarreta, 2005). L'inférence causale n'est possible que sur la base de données où la cause est antérieure à l'effet observé, or le recueil de données rétrospectives allonge les questionnaires, et la mémoire individuelle peine à reconstituer des détails chronologiques ou factuels du passé (revenus ou équipement du ménage quelques années auparavant), limitant ainsi leur qualité et leur pouvoir explicatif. Par ailleurs, la plupart des dimensions subjectives – valeurs et croyances, satisfaction des relations avec le conjoint, les enfants, les parents, satisfaction de l'emploi actuel, de la répartition des tâches domestiques et parentales, etc. – ne se prêtent pas à des déclarations rétrospectives, notamment en raison d'effets de rationalisation *a posteriori* (Lesthaeghe et Moors, 2000).

(5) À noter que l'enquête eut lieu dans quelques pays avant que la version finale du questionnaire ne soit approuvée au niveau de la PAU.

(6) Celui-ci dépend par exemple du nombre de visites que l'enquêteur réalisait avant de renoncer à interroger une personne.

(7) On sait par exemple qu'il est plus facile d'interroger les femmes (car plus souvent inactives donc plus souvent présentes au domicile) et plus difficile d'atteindre les jeunes (plus souvent absents).

Enfin, l'approche retenue pour FFS était principalement individualiste, dans le sens où l'on souhaitait éclairer les comportements individuels par les caractéristiques des individus eux-mêmes. Mais les changements survenus au cours des dernières décennies dans les relations entre générations et entre sexes ne sont pas sans influencer les comportements comme la baisse de la fécondité, la fragilisation des unions, etc. (Macura et Beets, 2002). Ces changements interviennent également au sein d'une société qui elle-même évolue, que ce soit dans les domaines économiques, législatifs, institutionnels, politiques, et au sein de laquelle les normes changent. Ils ne sont pas uniformes d'un pays à un autre et tous n'ont pas pris les mêmes orientations politiques dans le domaine familial (encouragement à la maternité, aide aux personnes âgées, construction d'infrastructures, etc.). Il en ressort un manque de contextualisation des données FFS afin de rendre plus pertinentes les comparaisons internationales.

2. De nouvelles ambitions pour GGS

Partant des enseignements du projet FFS (pour plus de détails, voir Festy et Prioux, 2002a, 2002b), les instigateurs du projet GGS ont proposé la mise en place d'un nouveau programme d'enquêtes avec de nouvelles ambitions. Outre une coordination renforcée, les questions se sont centrées sur des problématiques et hypothèses plus larges (avec un questionnement multidisciplinaire), de nouvelles approches (avec des études comparées qui intègrent des données de contexte et une enquête à la fois rétrospective et prospective), et une production de données individuelles davantage harmonisées et comparables (avec un questionnaire de référence, un guide d'instructions aux enquêteurs aussi précis que possible, un champ d'études bien défini et un échantillonnage *ad hoc*).

Dans une perspective intergénérationnelle et de genre, il a d'abord été décidé d'élargir le champ d'études en interrogeant, dans des proportions similaires, des femmes et des hommes âgés de 18 à 79 ans. La prise en compte des personnes de plus de 50 ans doit d'abord permettre de répondre à de nouveaux enjeux. Dans un contexte où cette tranche d'âge est de plus en plus importante dans la population totale (Grundy, 1996), certains champs de recherche trouvent leur sens : départ des enfants du foyer parental, solidarités entre générations ou encore conséquences du passage à la retraite. Le fait d'interroger autant d'hommes que de femmes, ainsi que la duplication de questions portant à la fois sur le répondant et son ou sa conjoint(e) doivent permettre d'enrichir les analyses dans une perspective de genre.

Sur le plan méthodologique, l'enquête GGS a été conçue pour constituer un panel. Il est prévu d'interroger à trois reprises les mêmes personnes, chaque vague étant espacée de trois années. Cet intervalle est jugé nécessaire pour qu'un nombre suffisant d'événements démographiques surviennent entre deux vagues, tout en permettant de limiter l'attrition⁽⁸⁾. L'ambition

(8) La déperdition de l'échantillon est d'autant plus forte que l'intervalle entre deux vagues est important.

longitudinale du projet et l'élargissement du champ d'études aux 18-79 ans ont plusieurs répercussions méthodologiques, à la fois sur le questionnement (avec l'inclusion de questions d'intentions à horizon de trois ans, dans une perspective prospective) et en termes d'échantillonnage. Les experts ont estimé qu'il était nécessaire d'interroger un minimum de 10 000 personnes lors de la première vague afin de disposer d'environ 2 500 à 3 000 femmes et autant d'hommes âgés de 18 à 44 ans, si l'on souhaitait mener des analyses spécifiques sur les personnes d'âge reproductif, en particulier de manière longitudinale.

Plus généralement, le questionnement a été élargi et se veut pluridisciplinaire, alliant des dimensions à la fois démographiques, sociologiques, économiques, psychologiques, politiques, ou encore épidémiologiques.

Enfin, parallèlement au questionnaire individuel, la réalisation d'une base de données contextuelles est préconisée, afin de permettre la prise en compte des effets du contexte national sur les comportements individuels. Il s'agit de réunir un ensemble d'indicateurs macroéconomiques, sociaux, politiques, historiques, législatifs sur chacun des pays participants. La combinaison des données de niveau micro et macro ouvre la voie à des analyses comparatives multiniveaux.

3. Un effort d'harmonisation et de coordination

Outre les innovations méthodologiques, un effort d'harmonisation et de coordination de la part de la PAU a été produit. En particulier, cinq groupes de travail ont été constitués, composés de chercheurs issus des principaux centres de recherche des pays de l'Unece⁽⁹⁾, avec chacun un objectif bien défini :

- le *Questionnaire Developing Group* avait en charge la rédaction du questionnaire et du guide d'instructions aux enquêteurs pour chacune des trois vagues ;
- le *Study Design and Sampling Working Group* devait définir un échantillonnage adéquat compte tenu des ambitions du projet (enquête à passages répétés) et du champ de l'étude (femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans) ;
- le *Use of Administrative Records Working Group* avait pour mission de réfléchir aux modalités de mise en place de l'enquête dans les pays « à registres de population » ;

(9) Ont pris part au projet le *Hungarian central statistical office* (Hongrie), l'*Institut national d'études démographiques* (Ined, France), le *Netherlands interdisciplinary demographic institute* (Nidi, Pays-Bas), le *Max Planck Institute for Demographic Research* (MPIDR, Allemagne), le *Department of Social Policy de l'Université de York* (Royaume-Uni), le *Dondega Centre for Research on Social Dynamics* à l'université de Bocconi (Milan, Italie), le *Centre for analysis of social exclusion* de la London School of Economics and Political Science, le département de démographie de l'université *La Sapienza* de Rome (Italie) et *Statistics Canada*.

- l'*Analysis Working Group* devait proposer en amont différents types d'analyses réalisables et définir des tableaux standard à renseigner par chaque pays;
- enfin, le *Contextual Database Working Group* était chargé de sélectionner les variables au niveau « macro », nécessaires à la comparaison des données « micro » (définition de la base de données contextuelles).

Les travaux de ces groupes étaient présentés et discutés lors des réunions internationales *Informal Working Group* (IWG), puis soumis à l'approbation du *Consortium Board* (CB)⁽¹⁰⁾.

4. Le contenu du questionnaire GGS

Sans revenir sur le contexte sociodémographique qui préside à la mise en place de l'enquête (déjà développé dans l'introduction de cet ouvrage) ni justifier la présence des différents modules ou questions sur une base théorique (Vikat *et al.*, 2007), et sans entrer dans le détail du questionnaire (Unece, 2005 ; voir également Cd-Rom ci-joint contenant le questionnaire de l'enquête française), on peut proposer un tour d'horizon des différentes parties qui le compose. Celui-ci, rédigé en anglais, comprend d'abord un module central (le *Core questionnaire*) composé de douze parties :

- *Ménage* : description du logement, liste des membres du ménage, sexe, date de naissance et liens entre eux ;
- *Enfants* : répartition des tâches parentales, mode de garde des enfants et coûts, description des enfants non présents dans le ménage (enfants non cohabitants, enfants décédés, beaux-enfants) ;
- *Conjoints* : précisions sur le conjoint actuel, cohabitant ou non, statut matrimonial, intentions de se marier ou de vivre avec un conjoint dans les trois années à venir, mode de vie, histoires conjugales passées ;
- *Organisation du ménage et caractéristiques du couple* : répartition des tâches domestiques, prise de décisions au sein du couple, entente entre les conjoints, gestion des désaccords ;
- *Parents et foyer parental* : enfance, mode de vie des parents du répondant, départ du foyer parental, fréquence des contacts parents-enfants, fratrie du répondant, grands-parents ;
- *Fécondité* : grossesses en cours, planification des naissances, méthodes contraceptives, difficultés à avoir des enfants, intentions de fécondité, influence de l'entourage sur la décision d'avoir d'autres enfants, préférence quant au sexe des enfants ;
- *Santé et bien-être* : maladie ou handicap, difficultés au quotidien, aide reçue ou donnée, soutien psychologique, bien-être moral ;

(10) Pour plus d'informations sur la coordination du projet : <http://www.unece.org/ead/pau/ggp/>

- *Activité et revenus du répondant*: profession, horaires de travail, régularité du travail, satisfaction et intentions de changer d'emploi, de prendre sa retraite;
- *Activité et revenus du conjoint*: profession, temps de travail, régularité du travail;
- *Biens du ménage, revenus et héritages*: biens et revenus de l'ensemble du ménage, possession de biens, aisance matérielle, transferts intra et intergénérationnels, aides et allocations reçues, possibilité d'épargner;
- *Valeurs et attitudes*: religion, opinions sur différents sujets, familiaux, politiques, dans une perspective de genre;
- *Bilan de fin de collecte* décrivant les conditions de passation, à compléter par l'enquêteur.

Le *Core questionnaire* était en outre complété par un module optionnel comprenant quatre parties détaillant davantage les points suivants :

- *Nationalité et ethnicité*;
- *Histoire conjugale*;
- *Intentions de rompre son union actuelle*;
- *Logement*.

Enfin, la base de données contextuelles compte environ 220 variables incluant à la fois des séries statistiques chronologiques (une soixantaine de séries depuis 1970), des informations textuelles sur l'évolution de la politique, etc., et des variables de niveau régional. Ces différentes données sont regroupées en plusieurs thématiques :

- *Indicateurs démographiques généraux*;
- *Indicateurs économiques généraux*;
- *Marché du travail* (âge moyen à l'entrée sur le marché du travail; différences hommes-femmes, parents-non parents, public-privé; temps partiel; revenus par secteur d'activité);
- *Système de retraite* (description générale du système; âge légal au départ, âge moyen au départ, par sexe; montant des pensions);
- *Politique pour la petite enfance* (âge d'entrée à l'école, modes de garde, coûts, niveau de formation des personnels de garde, taux d'usage);
- *Service militaire* (alternative civile, âge, durée, part d'exemptés);
- *Chômage* (taux, par sexe, âge, prise en charge, durée moyenne);
- *Taux de prélèvement public, taxes, etc.*;
- *Marché du logement* et politiques publiques;
- *Législation sur la responsabilité entre les personnes* (responsabilités familiales, etc.);

- *Système éducatif* (description générale, part du privé, nombre de jours par semaine, nombre d’heures, nombre d’élèves par professeur, financement, âge d’entrée des élèves, etc.);
- *Santé* (description du système, prise en charge, espérance de vie, mortalité infantile, maternelle, structures hospitalières, nombre de lits, etc.);
- *Soin aux personnes âgées* (pensions, aides des pouvoirs publics, structures disponibles, arrangements pour la vie à domicile);
- *Système politique* (organisation, partis, régions);
- *Culture* (religions, langues parlées, ethnies).

Les données de cette base contextuelle ne sont pas mobilisées directement dans le présent ouvrage. Elles serviront principalement lors de travaux comparatifs, afin de contextualiser les pays mis en regard ou tenir compte des données de contexte dans les analyses statistiques (analyses multiniveaux).

Une première version du questionnaire individuel (*Core questionnaire*) a été testée en Grande-Bretagne et en Russie en 2002, puis révisée et discutée par l’IWG, avant d’être approuvée par le *Consortium Board* en octobre 2003. Lors de la mise en place de l’enquête en France, l’Ined s’est attaché à rester aussi comparative que possible, bien que d’inévitables aménagements aient été apportés au questionnaire de référence (cf. ci-après; Sebille et Régnier-Loilier, 2007).

38 ■

II ■ La mise en place de l’enquête en France

1. Les enquêtes pilotes et l’adaptation du questionnaire

L’Ined s’est engagé dans le projet GGS dès 2003 (calendrier complet de l’enquête en annexe 1). Le *Core questionnaire* (questionnaire de référence, en anglais) a été traduit en français puis testé dans une version « papier » en mars 2004. Cette première enquête-pilote a été réalisée par l’Insee dans deux directions régionales (Rhône-Alpes et Lorraine), auprès d’environ 110 personnes. L’objectif de ce premier test était de vérifier la faisabilité de l’enquête en France, de repérer les questions ou parties posant problème et d’avoir une première estimation du temps de passation. Le questionnaire a ensuite été informatisé (version Capi⁽¹¹⁾) puis testé à deux reprises : en novembre 2004 en région Paca et en Picardie auprès de 130 personnes, puis en avril 2005 en Bourgogne et dans le Nord-Pas-de-Calais auprès de 180 personnes. L’objectif du premier test Capi était de vérifier le bon

(11) *Computer Assisted Personal Interview*. L’enquêteur se rend au domicile des personnes muni d’un ordinateur portable. Le questionnaire informatisé permet de gérer de manière automatique les filtres et la saisie des réponses se fait en direct. Aucune information nominative n’est contenue dans les ordinateurs des enquêteurs afin d’éviter tout risque de rupture de l’anonymat en cas de perte ou de vol.

déroulement du questionnaire, la bonne compréhension des questions et de disposer d'une estimation plus fine du temps moyen de passation. Le second test avait pour principale finalité de vérifier le bon fonctionnement des filtres. Pour chacun des tests, les enquêteurs suivaient une journée de formation animée par le concepteur de l'enquête puis, au terme de la collecte, restituaient leurs impressions lors d'une journée de bilan et à travers un « carnet de bilan » recensant par écrit l'ensemble des problèmes rencontrés sur le terrain. Quelques accompagnements d'enquêteurs sur le terrain ont également eu lieu.

Par ailleurs, l'enquête a été présentée et discutée en Comité du label (Cnis⁽¹²⁾) une première fois en décembre 2004, puis en février 2005. À l'occasion du premier passage, le contenu du questionnaire avait été assez largement discuté et la formulation de certaines questions critiquée. En outre, deux questions dites « sensibles » au sens de la loi de 1951 étaient incluses dans le questionnaire, l'une indiquant l'appartenance religieuse (religion d'appartenance ou d'origine), l'autre susceptible de révéler l'orientation sexuelle du répondant (Pacs)⁽¹³⁾.

Pour que ces questions soient maintenues dans le questionnaire, une procédure de collecte spécifique devait alors être mise en place. En fin d'entretien, l'enquêteur demandait au répondant l'autorisation d'enregistrer ses réponses. En cas d'accord, le répondant devait alors dater et signer la fiche d'autorisation express. En cas de refus, ses réponses à ces deux questions étaient effacées. En outre, un certain nombre d'autres aménagements avaient été demandés à l'Ined, avant un second examen par le Comité. L'enquête a finalement obtenu le label d'intérêt général et de qualité statistique (label n°2005X724AU), sans caractère obligatoire⁽¹⁴⁾.

Les bilans des trois tests, les recommandations émanant des discussions avec le Comité du label, ainsi que des contraintes de temps de passation (ne pas dépasser une heure d'entretien, en moyenne) ont conduit à un certain nombre de modifications, présentées ici de manière non exhaustive (voir Sebillé et Régnier-Loilier, 2007 pour une présentation détaillée des changements).

(12) Le Conseil national de l'information statistique (Cnis) a été mis en place par la loi de 1951 sur l'obligation et le secret en matière de statistiques. Divisé en formations spécialisées, il réunit plusieurs dizaines de membres : parlementaires, représentants du monde associatif, syndical et patronal, et statisticiens des ministères. Toute opération de la statistique publique doit obtenir du Cnis un visa indiquant si elle est opportune, techniquement adaptée et susceptible de devenir obligatoire. Un comité du label émanant du Cnis examine de près la recevabilité des questions et accorde, le cas échéant, un label d'intérêt général figurant sur les questionnaires.

(13) En 2004-2005, la question du Pacs était encore considérée comme une information sensible dans le sens où elle était supposée décrire l'orientation sexuelle du répondant. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. On s'étonnera cependant que le fait de demander au répondant le sexe de son conjoint actuel ou de ses conjoints passés ne soit pas soumis à la demande d'autorisation express, information qui pourtant indique directement l'orientation sexuelle de la personne.

(14) Lequel n'avait pas été sollicité de la part de l'Ined.

a. Ce que disent les tests

Même si le questionnaire de référence avait été testé dans un pays européen (le Royaume-Uni), les tests ont d'abord révélé que certaines questions posaient des problèmes de compréhension, d'acceptabilité ou étaient mal adaptées au contexte français.

En premier lieu, la partie « intention de fécondité » s'est révélée trop insistante. Une série de questions étaient posées à tous les répondants en âge d'avoir des enfants⁽¹⁵⁾ :

À tout le monde: **611**⁽¹⁶⁾. « Vous-même, voudriez-vous avoir maintenant un/un autre enfant? Oui/Non/J'hésite »

À tout le monde: **622**. « Comptez-vous avoir un/un autre enfant dans les trois années à venir? Non certainement pas/Non probablement pas/Oui, probablement/Oui certainement »

À tout le monde: **623**. « Comptez-vous faire une demande d'adoption, adopter ou accueillir un enfant dans les trois années à venir? Non certainement pas/Non probablement pas/Oui, probablement/Oui certainement »

Si le répondant avait répondu « Certainement pas » ou « Non », « probablement pas » à l'une des deux précédentes: **624**. « Supposons que vous n'avez pas d'enfants/d'autre enfant dans les trois années à venir, comptez-vous tout de même avoir des enfants par la suite? Non certainement pas/Non probablement pas/Oui, probablement/Oui certainement »

À tout le monde: **627**. « Supposons maintenant que vous ayez un/un autre enfant dans les trois prochaines années. Pensez-vous que ce serait mieux ou moins bien... pour faire ce que vous voulez? pour vos perspectives professionnelles? etc. »

À tout le monde: **628**. « Dans quelle mesure la décision d'avoir ou non un/un autre enfant dans les trois années à venir dépend-elle des facteurs suivants? De votre situation financière, etc. »

On imagine sans peine les réactions que l'insistance des questions peut susciter, plus encore s'il s'agit de personnes qui ne veulent plus ou ne peuvent pas avoir d'enfant (ces questions passaient particulièrement mal auprès de femmes âgées de 40 ans ou plus, d'hommes célibataires âgés de plus de 50 ans ou de couples stériles). Le souhait des concepteurs d'obtenir des réponses aussi fines que possible (avec des nuances que le répondant ne perçoit pas nécessairement – par exemple entre les questions 611 et 622) entre ici en concurrence avec les réalités du terrain. Ce type de redondances peut produire des effets pervers et conduire à des refus de poursuivre l'entretien ou encore laisser au répondant l'impression d'un questionnaire mal construit, lourd, insistant compromettant ainsi son acceptation de participer à la deuxième vague. Afin de pallier ces lourdeurs, il a été décidé d'introduire,

(15) Femmes de moins de 50 ans et hommes vivant avec une femme de moins de 50 ans ou célibataires âgés de 18 à 79 ans.

(16) Il s'agit des numéros de question du *Core Questionnaire*.

dès la première question (611), un item supplémentaire *Non, je ne veux plus d'enfants ni maintenant ni plus tard* qui permet de filtrer une partie des questions qui suivent. Par ailleurs, les personnes stériles et les hommes célibataires de plus de 50 ans, à l'instar des femmes de plus de 50 ans ou des hommes dont la conjointe a plus de 50 ans ont été exclus du champ. Enfin, la question 611 qui visait à repérer les personnes qui, au moment présent, essayaient d'avoir un enfant a été reformulée (« Cherchez-vous actuellement à avoir un enfant? »). Sur ce seul exemple, on prend la mesure des différents types d'aménagements qui peuvent être réalisés : renforcement des filtres, reformulation de questions, ajout d'items.

De la même manière, quelques questions d'opinion ont suscité des réactions qui ouvraient des discussions-débats entre le répondant et l'enquêteur, et augmentaient ainsi fortement le temps de passation :

1110. « Pouvez-vous m'indiquer pour chacun des points mentionnés ici si, à votre avis, c'est plutôt la société, la famille ou les deux qui devraient prendre en charge cela? La prise en charge des personnes âgées à leur domicile? La garde des enfants d'âge préscolaire? etc. » :

- Principalement la société/Plutôt la société que la famille/Autant la société que la famille/Plutôt la famille que la société/Principalement la famille.

La plupart des personnes proposaient une réponse alternative aux items proposés : « ça dépend si la famille en a les moyens ». Afin d'éviter que la question ne donne lieu à débat, trois solutions étaient envisageables : la laisser telle que, mais préciser dans les instructions aux enquêteurs comment la comprendre ; ajouter un item « ça dépend de la situation financière de la famille » ; préciser la question en la contextualisant. Chacune de ces solutions a ses revers : dans le premier cas, on court le risque de collecter une information qui ne soit pas uniforme et plus ou moins claire selon les enquêteurs ; dans le deuxième cas, on risque d'attirer l'ensemble des indécis dans cette modalité refuge et l'on perd toutes possibilités de comparaison (les modalités n'étant plus les mêmes) ; dans le troisième cas, on change la formulation et la portée de la question. C'est cependant cette dernière solution qui a été retenue afin d'assurer une collecte aussi homogène que possible, tout en restant un minimum comparable. Ce choix a aussi été guidé par le fait qu'en France, un certain nombre de personnes interrogées l'interprétaient implicitement de cette manière. La question est donc devenue : « À supposer que la famille en ait la possibilité, qui selon vous devrait prendre en charge... », modification qui devra être prise en compte dans les comparaisons.

Outre la reformulation de quelques questions, certains items ont été revus. En particulier, toutes les questions d'intentions étaient bâties de la même façon : « Avez-vous l'intention de... dans les trois prochaines années? » et les items proposés après traduction étaient *Non certainement pas*, *Non probablement pas*, *Oui probablement*, *Oui certainement*. D'après les enquêteurs, cette énumération d'adverbes semait quelque peu la confusion auprès des répondants

qui ne parvenaient pas toujours à identifier qu'il s'agissait d'une liste ordonnée⁽¹⁷⁾. La nuance entre *certainement pas* et *probablement pas* dans le langage courant est en effet assez ténue, en raison de la signification subjective que les individus accordent à ces termes (Cohen, 1963). Ainsi, afin de mieux marquer la gradation dans le degré de probabilité tout en gardant le même nombre de modalités, celles-ci ont été simplifiées: *Non*, *Non probablement pas*, *Oui probablement* et *Oui*. Cet exemple révèle les difficultés que peut engendrer la seule phase de la traduction.

Les tests ont également montré que quelques questions mettaient dans l'embarras l'enquêteur et/ou l'enquêté. En premier exemple, on cherchait à évaluer sur une échelle de satisfaction (note de 1 à 10) l'entente entre les conjoints :

407. « Dans quelle mesure êtes-vous satisfaits de votre relation avec votre conjoint? » (note de 1 à 10);

410. « Même ceux qui s'entendent bien avec leur conjoint/partenaire se demandent parfois si leur mariage ou leur couple va tenir. Au cours des douze derniers mois, avez-vous envisagé de mettre un terme à votre vie de couple? »

Même si les instructions aux enquêteurs étaient de s'assurer que le répondant serait seul durant l'interview, dans un cas sur quatre, une autre personne assistait à l'entretien (Régnier-Loilier, 2007). Dans ce cas de figure, on imagine les difficultés pour l'enquêteur qui doit poser ce type de questions. Un filtre a donc été ajouté: ces questions ne devaient être posées que si le répondant était seul. Toutefois, on sait que les personnes qui ont passé l'entretien seules ne ressemblent pas à celles qui étaient accompagnées au moment de l'entretien⁽¹⁸⁾. Par ailleurs, pour une question d'organisation pratique, l'ordre de ces deux questions a été modifié afin de les regrouper, ce qui peut avoir une incidence sur les réponses (Gremy, 1993). En particulier, le déplacement de la question 407 qui intervenait initialement juste après la description de la répartition des tâches domestiques, arrive désormais après les questions portant sur la manière de gérer les désaccords au sein du couple, ce qui peut avoir un effet sur la manière dont le répondant évalue la qualité de sa relation.

En outre, les bilans des tests ont mis au jour quelques questions qui passaient mal et entraîné leur suppression. En particulier, les enquêteurs ont estimé délicat de demander aux personnes **601.** « Avez-vous déjà eu des relations sexuelles avec une personne de l'autre sexe? », question qui devait servir à filtrer la partie « Fécondité ». Celle-ci était tout d'abord inappropriée lorsque le répondant avait déclaré peu avant qu'il avait des enfants et, si elle était destinée à éviter de poser des questions inadaptées aux personnes n'ayant jamais eu de relations sexuelles ou ayant un partenaire de même sexe, il s'avérait finalement plus gênant de la leur poser. Cette question a été supprimée

(17) En anglais, les items sont davantage graduels: *definitely not*, *probably not*, *probably yes*, *definitely yes*.

(18) Elles vivent plus souvent seules, sans enfant, etc.

et la partie fécondité n'était pas posée si le répondant avait déclaré avoir un partenaire de même sexe. Autre exemple, lorsque la personne interrogée était au chômage, on lui demandait : **809**. « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait ou non d'être au chômage ? Pouvez-vous m'indiquer une valeur sur cette échelle de satisfaction (de 1 à 10) ? ». Même s'il n'est pas exclu que cette situation puisse convenir à certaines personnes, la question était généralement très mal venue auprès des demandeurs d'emploi⁽¹⁹⁾.

Enfin, les questions portant sur l'intention d'habiter avec son père/sa mère/ses parents d'ici trois ans étaient peu appropriées au contexte français dans la mesure où, passé 30 ans, la cohabitation avec les parents est très rare (inférieure à 3 %). Lors des tests, aucun répondant n'avait répondu positivement, ceci laissant craindre des effectifs de personnes concernées *in fine*, beaucoup trop faibles pour permettre des exploitations statistiques. De la même manière, la question « Au sein de votre ménage, qui décide : – du temps que vous-même passez à votre travail ? – du temps que votre conjoint passe à son travail ? » a été supprimée : elle passait relativement mal auprès des enquêtés pour qui il n'était pas concevable que ce soit le conjoint qui décide pour eux, ou inversement. Ou encore, la question d'intention de reprendre un emploi dans les trois années à venir pour les retraités surprenait la plupart des personnes concernées et donnait lieu de manière systématique à une réponse négative.

b. La contrainte de temps a nécessité d'autres suppressions de questions

■ 43

Nous avons, en France, la contrainte budgétaire, doublée de celle de ne pas dépasser une heure d'entretien⁽²⁰⁾. Or, au terme du premier test, il est apparu que la durée moyenne d'un questionnaire était d'une heure et 18 minutes. Différents moyens destinés à gagner du temps ont été envisagés.

Quelques questions ont d'abord été supprimées, en priorité celles qui étaient mal comprises, mal perçues, qui apparaissaient éloignées des problématiques de recherche ou qui occasionnaient un temps de passation trop long :

719. « Dans quelle mesure estimez-vous que vous maîtrisez les domaines suivants de votre vie dans les trois années à venir ? Votre situation financière ? Votre travail ? Votre logement ? Votre santé ? Votre vie de famille ? »

De traduction délicate, la formulation de cette question n'était pas suffisamment claire pour offrir des réponses pertinentes. D'autres questions – l'une (**1104**) sur les objectifs à atteindre pour le pays dans les dix prochaines années (une économie stable, la lutte contre la délinquance, etc.), l'autre (**1108**) sur les qualités que les enfants doivent acquérir en priorité (les bonnes

(19) Loin d'épuiser les modifications apportées à la suite de tests ou d'accompagnements sur le terrain, ces exemples illustrent néanmoins la variété des adaptations.

(20) D'un point de vue méthodologique, au-delà d'une heure d'entretien, l'attention des répondants peut être moindre et du coup avoir des répercussions sur la qualité de l'information recueillie.

manières, l'indépendance, l'imagination, etc.) –, nécessitaient un temps de réflexion important, puisqu'il était demandé à la personne d'établir un classement des modalités par ordre d'importance. Dans la mesure où elles n'apparaissaient pas prioritaires dans le cadre des problématiques de recherche, elles ont été supprimées.

Par ailleurs, la datation de l'ensemble des événements se faisait au mois près, dans la perspective d'analyses temporelles (modèles de durée). Ceci nécessitait un effort de mémoire – en particulier, lorsque les événements étaient anciens –, et un temps de réflexion importants, et occasionnait également beaucoup de réponses *Ne sait pas*. Tout en préservant au maximum les possibilités de ce type d'investigations, le degré de précision a été limité à l'année dès lors qu'il s'agissait d'événements qui ne concernaient pas directement le répondant (par exemple, le mois de naissance des beaux-enfants) ou qui n'avaient *a priori* pas ou peu d'effet sur les comportements (par exemple, le mois de naissance des parents) ou encore, dont la date pouvait être plus ou moins déduite (le mois d'obtention du diplôme – le plus souvent en France en fin d'année universitaire –, sachant par ailleurs que l'on disposait de la date précise de fin d'études). On a, en outre, laissé la possibilité au répondant d'indiquer une saison.

Cependant, afin de limiter le nombre de suppressions, les concepteurs ont cherché à gagner du temps en filtrant davantage de questions, en particulier lorsque le champ correspondait à un public trop large et marginalement concerné. Par exemple, on demandait aux parents d'enfants de 14 ans ou plus si ceux-ci avaient ou non des enfants, or en France les naissances avant 16 ans sont très rares pour pouvoir permettre des études statistiques, à partir de GGS, sur ce thème. Le filtre a donc été augmenté à 16 ans. Le questionnement relatif à la répartition des tâches domestiques et parentales au sein du ménage a également été limité aux personnes vivant en couple cohabitant. Autre exemple, le module dédié à l'intention de prendre sa retraite, aux raisons de ce choix et aux influences des proches dans ce domaine a été limité à une population plus ciblée. Initialement posé de manière systématique à l'ensemble des actifs de 18 à 79 ans, il a finalement été filtré par une question (qui par ailleurs n'était posée qu'aux personnes d'au moins 45 ans) : « Si vous le souhaitiez, auriez-vous la possibilité légale de prendre votre retraite d'ici trois ans? ». Le contexte législatif français est tel que le droit à la retraite est régi par des lois qui définissent notamment l'âge au départ. Les questions portant sur l'intention de reprendre ses études, initialement posées de manière systématique, ont également été limitées aux moins de 50 ans.

c. Un contexte juridique à prendre en considération

Un certain nombre d'aménagements ont été demandés par le Comité du label. En premier lieu, si le terme *gender* apparaît simple et univoque dans les pays anglo-saxons, il reste un terme réservé et scientifique, assez peu évocateur en France. Son imprécision fut soulevée lors du premier test de

l'enquête, mais aussi par le Comité qui avait demandé à ce que l'enquête soit présentée sous un autre nom (le titre « Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (Erfi) a été choisi à cette occasion). De la même manière, le terme *partenaire* qui devait être préféré à celui de *conjoint* en cas de relations non cohabitantes, n'a pas été retenu dans la mesure où il apparaissait chargé d'une certaine connotation sexuelle (l'idée de partenaire renvoyant à celle de relation d'un soir, ou de partenaires sexuels).

Par ailleurs, la manière dont certaines questions sur les valeurs étaient posées laissait craindre au Comité du label que le répondant puisse les interpréter comme reflétant le point de vue des institutions en charge de la réalisation de l'enquête (l'Ined et l'Insee). Par exemple, on demandait :

1107. « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes?... Les homosexuels devraient avoir les mêmes droits que les couples hétérosexuels, etc. »

1113. « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes?... Dans l'ensemble, les hommes sont de meilleurs dirigeants politiques que les femmes, etc. »

Il a été demandé aux concepteurs de modifier la formulation des questions afin de pallier ce possible amalgame entre questions d'opinion générale et reflet de l'opinion des institutions. Il était en outre suggéré d'inclure la notion de devoir dans la proposition *Les homosexuels devraient avoir les mêmes droits [et les mêmes devoirs] que les couples hétérosexuels*. Ce type de modifications compromettrait cependant la comparabilité. Un compromis fut trouvé en modifiant non pas les propositions elles-mêmes, mais en les introduisant différemment par la formulation suivante : « Je vais vous lire une série de phrases qui décrivent ce qu'on entend parfois dire dans différents domaines. Dans quelle mesure... »

■ 45

d. Des intérêts particuliers de recherche

Enfin, malgré la longueur du questionnaire et la nécessité de faire des coupes, quelques questions ont été ajoutées, parce qu'elles répondaient à des centres d'intérêts spécifiques des chercheurs et/ou permettaient d'obtenir des financements pour la réalisation de l'enquête. Quelques questions portant sur les difficultés à procréer, la planification des naissances, les raisons du travail à temps partiel, le temps de transport pour se rendre du domicile au lieu de travail et l'opinion concernant le système de retraite français ont ainsi été ajoutées⁽²¹⁾.

2. La collecte et les conditions de passation

La collecte a été réalisée par 552 enquêteurs de l'Insee, entre le 26 septembre et le 3 décembre 2005, sur l'ensemble du territoire métropolitain auprès de ménages ordinaires. Quatre journées de formation avaient

(21) Le chapitre 19 (Bonnet et Destré) du présent volume présente des résultats sur ce dernier point (connaissance du système de retraite).

préalablement été organisées à l'Ined (fin août 2005) afin de former deux responsables par Direction régionale de l'Insee. Cette formation avait pour objectif de présenter l'enquête, d'insister sur certains concepts ou définitions et de dérouler quelques exemples de questionnaire. Les responsables formaient à leur tour les enquêteurs dans chaque Direction régionale (septembre 2005), au cours de différentes sessions de formation. Les enquêteurs disposaient en outre d'un Guide d'instructions de collecte rappelant les principales consignes et définitions (voir Régnier-Loilier, 2006), et de « cartes de codage » (liste de modalités de réponses possibles à présenter à l'enquêteur pour différentes questions). Durant la collecte, les questions ou problèmes que pouvaient rencontrer les enquêteurs étaient centralisés et une solution était apportée puis diffusée à chacun sous forme de « questions-réponses ».

Les entretiens ont tous été réalisés en face-à-face, au domicile des personnes. Les ménages sélectionnés étaient avertis du passage d'un enquêteur de l'Insee par lettre-avis, accompagnée d'un dépliant présentant l'enquête (cf. annexe 4). Un site Internet présentant l'étude avait également été mis en place avant la collecte afin de favoriser le taux de participation de la part des répondants (www-erfi.ined.fr).

La sélection du répondant dans le ménage se faisait par la méthode des prénoms. Parmi les éligibles (18-79 ans au 31 décembre 2005), celui ou celle dont le prénom commence par la lettre la plus proche du « A » était sélectionné. Comparativement à la méthode « Kish » (parmi les éligibles, sélection de la personne qui sera la prochaine à fêter son anniversaire), la méthode des prénoms était censée faciliter la prise de rendez-vous de la part des enquêteurs. Lors du premier contact avec le ménage, il leur suffisait de dresser la liste des habitants du logement âgés de 18 à 79 ans (prénom uniquement) pour savoir auprès de qui l'entretien devait être réalisé ou, le cas échéant, avec qui le rendez-vous devait être pris. Les *proxi*⁽²²⁾ n'étaient pas autorisés. Cette méthode est *a priori* sans biais, même si l'on a recensé quelques très rares cas de « triches » de la part d'enquêteurs (l'enquêteur changeait le prénom de la personne présente afin de pouvoir réaliser l'entretien avec elle sans avoir à prendre rendez-vous).

La durée moyenne d'un entretien est d'environ 63 minutes, avec une importante variance⁽²³⁾ selon la composition du ménage et la complexité de la structure et de l'histoire familiale du répondant. Le bilan de collecte n'a pas soulevé de problèmes particuliers lors du terrain : d'avis quasi unanime, les enquêteurs ont estimé que le questionnaire passait bien, qu'il était plutôt bien accueilli par les personnes interrogées et que le thème les intéressait. Ce bilan positif se retrouve dans le fort taux de répondants qui acceptent de participer à la seconde vague de l'enquête (près de 9 sur 10 avaient accepté que l'on reprenne contact en 2008 pour un second

(22) Technique consistant à interroger une autre personne du ménage qui répond à la place de la personne sélectionnée (par exemple si cette dernière est absente).

(23) La durée des entretiens s'étale d'une demi-heure à deux heures.

questionnaire⁽²⁴⁾), avec néanmoins quelques bémols. La dernière partie du questionnaire (« Valeurs et attitudes »), qui contenait une quarantaine de questions « d'opinion » a été jugée trop longue par certains. En outre, les questions portant sur les intentions de fécondité ont été jugées trop insistantes de la part de personnes proches de la fin de leur vie reproductive : si elles avaient déjà eu des enfants et qu'elles n'en souhaitaient plus, quelques questions étaient alors peu appropriées. Enfin, la reconstruction chronologique de certains événements a semblé difficile à quelques répondants, généralement parmi les plus âgés.

Concernant « l'autorisation express » (cf. infra), 6 % des personnes ont refusé de signer le formulaire. Cette procédure est apparue contradictoire à certains enquêté(e)s, dans la mesure où l'Insee et l'Ined garantissaient, d'un côté, l'anonymat des réponses, mais de l'autre, faisaient signer un document nominatif à chaque répondant⁽²⁵⁾. Le profil des personnes qui ont refusé que l'on enregistre leur réponse est à peu près similaire à celui des personnes qui n'ont pas souhaité participer à la seconde vague : personnes de plus de 65 ans, inactives, non-diplômées, sans enfant, vivant seules, de nationalité étrangère.

Enfin, malgré les instructions internationales et françaises qui recommandaient aux enquêteurs d'essayer de convaincre le répondant d'être seul au moment de l'entretien (Unece, 2005 ; Régnier-Loilier, 2006), un quart des entretiens ont commencé en présence d'une autre personne, le plus souvent le conjoint. Ceci s'explique par le fait qu'un enquêteur ne peut imposer les conditions de passation, mais seulement les suggérer. Certains répondants souhaitent, ou ne peuvent faire autrement que de répondre en présence d'un tiers (conjoint, enfants, etc.). Plus généralement, le nombre de pièces du logement, la présence d'enfants dans le ménage, le jour ou l'heure de l'entretien sont autant d'éléments qui influent sur les conditions de passation. Enfin, l'enquêteur ne peut maîtriser les allers et venues durant l'entretien. Une tierce personne peut arriver ou se retirer de la pièce au cours d'un entretien. En tenant compte de ces mouvements de personnes, ce sont finalement plus de quatre entretiens sur dix qui se sont partiellement ou intégralement déroulés en présence d'un tiers (Régnier-Loilier, 2007). Ces conditions de passation doivent être prises en considération dans les analyses, dans la mesure où elles ont des incidences sur les réponses (Régnier-Loilier, 2007 ; voir également chapitres 7, 9 et 10 dans cet ouvrage).

(24) En définitive, 6500 personnes ont ainsi pu être réinterrogées à l'automne 2008. La différence entre le nombre de personnes ayant accepté en 2005 que l'on garde le contact et le nombre de personnes effectivement réinterrogées en 2008 s'explique par le phénomène classique de l'attrition dans les enquêtes longitudinales : décès, perte de contacts, absence des personnes lors de la période de collecte, refus de répondre au second questionnaire, hors-champ. Pour plus de détails sur ce point : Régnier-Loilier, 2009.

(25) Ceci malgré la mise en place d'un argumentaire destiné à aider l'enquêteur pour convaincre le répondant d'accepter que l'on enregistre ses réponses aux questions sur le Pacs et la religion. Dans cet argumentaire, on insistait notamment sur la caractère légal de cette procédure et sur le caractère confidentiel des réponses.

3. Les caractéristiques de l'échantillon interrogé et la pondération

Afin de parvenir à l'objectif de 10 000 répondants, clause indispensable compte tenu des ambitions longitudinales du projet, un échantillon de 16 009 « fiches-adresses », extrait de l'échantillon maître du Recensement de la Population (RP) de 1999 et représentatif (sans surreprésentation particulière) a été tiré. Toutefois, les tests, dont les échantillons étaient également extraits du RP, laissaient craindre un taux de réalisation d'entretiens plus faible, dû au fait que la base de sondage était assez ancienne (6 ans⁽²⁶⁾) et que la période de collecte était limitée à six semaines. Deux échantillons de réserve, chacun composé d'environ 1 000 fiches-adresse, avaient donc été constitués et devaient être débloqués en cours de collecte si le rendement de l'échantillon principal était insuffisant, ce qui fut le cas. L'enquête Erfi a donc été réalisée à partir d'un échantillon d'environ 18 000 adresses et la période de collecte prolongée de six à dix semaines.

Au terme de la collecte, un peu plus de 10 000 femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans ont répondu de manière complète à l'enquête (10 079 exactement). Les questionnaires incomplets (abandons en cours), peu nombreux (48), n'ont pas été inclus dans la base de données. Les quelque 8 000 fiches-adresses qui n'ont pas donné lieu à un entretien ne correspondent pas toutes à des refus. En réalité, 30 % (2 430) correspondent à des logements vacants, détruits, fusionnés, inconnus ou hors-champ, 28 % (2 242) sont de « vrais » refus, 21 % (1 657) concernent des personnes impossibles à joindre, absences de longue durée, 9 % étaient inaptes à répondre (problème de langue, problèmes de santé, etc.), les 12 % restant étant des fiches-adresses non traitées ou des questionnaires pour lesquels seul le tableau de composition du ménage a été rempli.

Toutefois, malgré la réalisation de l'objectif des 10 000 répondants, on note que, comparativement à la structure de la population française (18-79 ans) en 2005, l'échantillon interrogé dans Erfi est déséquilibré en termes de sexe : alors qu'en population générale, 51 % des 18-79 ans sont des femmes, elles représentent 57 % de l'échantillon. Cet écart, classique dans les enquêtes, conduit ainsi à une sous-représentation des hommes (4 371 contre 5 708 femmes). Ce déséquilibre a été en partie corrigé par le redressement de l'échantillon. Outre le sexe, le calage sur marge post-collecte tient compte de la structure de la population par âge, catégorie socioprofessionnelle, nombre d'habitants du ménage, nationalité, taille de l'unité urbaine et Zeat regroupée⁽²⁷⁾. Les marges utilisées pour ce calage sont issues de l'enquête Emploi en continu (Insee) de 2004. Toutefois, ce calage conduisait à sous-estimer la part des personnes vivant seules, en raison de leur moindre participation à l'enquête Emploi.

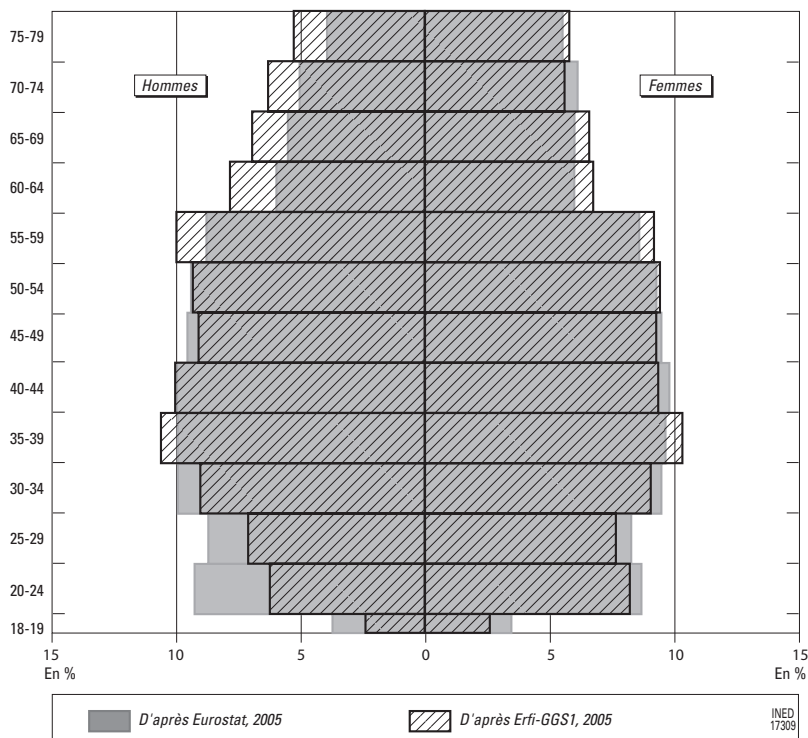
(26) Ceci laissait notamment craindre un nombre de logements vacants assez important.

(27) Zone d'études et d'aménagement du territoire.

Un « recalage » a donc consisté à modifier dans un second temps la répartition d'hommes et de femmes selon le nombre d'habitants du ménage⁽²⁸⁾, cette fois-ci à partir des données issues de l'Enquête annuelle de Recensement de 2006 (Insee).

Le déséquilibre entre sexes est cependant assez gênant, d'autant que la comparaison de la pyramide des âges de la France métropolitaine en 2005 avec celle des répondants à l'enquête (figure 1) montre une surreprésentation des plus de 55 ans, en particulier chez les hommes et, à l'inverse, une sous-représentation des 18-29 ans, là aussi, plus marquée chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, au regard des recommandations internationales qui préconisaient d'interroger entre 2500 et 3000 hommes et femmes âgés de 18-44 ans, l'objectif est atteint côté féminin (N = 2700) mais il ne l'est pas côté masculin (N = 1981). L'occurrence d'événements démographiques (la naissance d'un enfant par exemple) pourrait donc être insuffisante entre deux vagues successives pour des analyses longitudinales, notamment côté masculin.

Figure 1. Répartition des hommes et des femmes de 18 à 79 ans par groupe d'âges (%), France métropolitaine et échantillon Erfi-GGS1



Source: Eurostat (France entière); Ined-Insee, Erfi-GGS1, 2005.

(28) Sans changer les effectifs par sexe et âge fournis par l'Insee à partir de l'enquête Emploi de 2004.

Conclusion

L'« Étude des relations familiales et intergénérationnelles » réalisée en France en 2005 par l'Ined et l'Insee, dont cet ouvrage présente les premiers résultats, correspond à l'adaptation du questionnaire international de l'enquête *Generations and Gender Survey*. Loin d'être une entreprise aisée, la transposition d'un questionnaire « tout fait » à l'échelle nationale nécessite un important travail de préparation et le savoir-faire de nombreuses personnes (composition de l'équipe Erfi en annexe 2). En outre, bien que le projet soit coordonné au niveau international (par la PAU), le financement des opérations de collecte reste à la charge des pays (voir liste des partenaires financiers pour l'enquête française, en annexe 4).

Dès la traduction du questionnaire, un groupe de coordination s'est mis en place afin de discuter de la formulation des questions en français, de leur pertinence dans le contexte national et, plus généralement, d'évaluer la cohérence d'ensemble du questionnaire. Malgré la volonté de l'Ined de produire une enquête aussi conforme que possible au questionnaire international, un certain nombre de modifications ont été apportées au questionnaire initial. Ces inévitables aménagements, qui touchent également les autres pays participant au programme, ont contribué au bon déroulement de l'enquête sur le terrain. Toutefois, les modifications apportées par chaque pays au questionnaire complexifient l'approche comparative et invitent les chercheurs à la prudence. La simple contextualisation d'une question, le fait qu'elle ne soit pas adressée de manière précise à la même population, la reformulation de tel item ou plus généralement la subjectivité de compréhension d'une question dans un contexte donné peuvent expliquer des écarts observés entre pays et limiter la portée des résultats.

■ Références bibliographiques

- BILLARI F., PICCARRETA R., 2005, « Analyzing demographic life courses through sequence analysis », *Mathematical population studies*, 12(2), p. 81-106.
- COHEN J., 1963, *Hasard, adresse et chance. La psychologie du pari et du jeu*. Traduction Elisabeth Grin, Paris, Puf.
- COURGEAU D., LELIÈVRE É., 1989, *Analyse démographique des biographies*, Paris, Ined.
- FESTY P., PRIOUX F., 2002a, *An evaluation of the fertility and family surveys project*, Unece, New York and Genova, United Nations.
- FESTY P., PRIOUX F., 2002b, « FFS and the international database: precautions for use », Chapter 8, *Dynamics of fertility and partnership in Europe. Insights and lessons from comparative research*, vol. 1, Unece, New York and Genova, United Nations, p. 115-129.
- GREMY J.-P., 1993, « Questions et réponses : quelques effets sur la formulation des questions dans les sondages », *Sociétés contemporaines*, 16, p. 165-176.
- GRUNDY E., 1996, « Population aging in Europe » in D. Coleman (ed), *Europe's Population in the 1990's*, Oxford, Oxford, University Press, p. 285-288.
- HOBcraft J., 2000, « Moving beyond elaborate description: towards understanding choices about parenthood », Paper presented at the FFS Flagship Conference, Brussels.
- HOEM J. *et al.*, 2000, « Concepts for a second round of Fertility and Family Surveys in Europe with particular attention paid to persons of reproductive/working age », in Unece/UNFPA, *Generations and Gender Programme. Exploring future research and data collection options*, United Nations, Geneva, p. 59-104.
- LESTHAEGHE R., MOORS G., 2000, « Life course transitions and value orientations: selection and adaptation », Paper presented at the Royal Academy Contact Forum, Brussels.
- MACURA M., BEETS G., 2002, *Dynamics of fertility and partnership in Europe. Insights and lessons from comparative research*, vol.1, Unece, New York and Genova, United Nations.
- RÉGNIER-LOILIER A., 2006, « Présentation, questionnaire et documentation de l'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi). Version française de l'enquête Generations and Gender Survey (GGS) », Paris, Ined, *Documents de travail*, 133.
- RÉGNIER-LOILIER A., 2007, « Conditions de passation et biais occasionnés par la présence d'un tiers sur les réponses obtenues à l'enquête Erfi », *Économie et statistique*, 407, p.27-49.
- SEBILLE P., RÉGNIER-LOILIER A., 2007, *Modifications to the Generations and Gender Surveys questionnaire in France (wave 1)*, Paris, Ined, *Documents de travail*, 144.
- UNECE, 2005, *Generations and Gender Survey. Survey Instruments*, New York and Genova, United Nations.
- VIKAT A., SPÉDER Z., BEETS G., BILLARI F., BÜHLER C., DÉSESQUELLES A., FOKKEMA T., HOEM J. M., MACDONALD A., NEYER G., PAILHÉ A., PINNELLI A., SOLAZ A., 2007, « Generations and Gender Survey: towards a better understanding of relationships and processes in the life course », *Demographic Research*, 17(14), p. 389-440.

ANNEXES

Annexe 1. Calendrier de la première vague de l'enquête Erfi

La France, représentée par l'Ined et son directeur (François Héran), a été impliquée dans le GGP dès son lancement en participant à la conception du *Core questionnaire* (Aline Désesquelles, Ariane Pailhé, Anne Solaz). Elle s'est engagée dans la réalisation de l'enquête dès 2003. Pour rappel, voici le calendrier des principales opérations qui ont suivi :

- *Janvier 2004*: traduction du questionnaire en français (composition du groupe de pilotage, en annexe 2) ;
- *Mars 2004*: premier test du questionnaire, dans une version « papier », afin d'évaluer la qualité de la traduction, d'estimer la durée moyenne d'entretien, de valider la faisabilité de l'enquête (111 personnes interrogées dans les Directions régionales (DR) de l'Insee Rhône-Alpes et Lorraine) ;
- *Avril à novembre 2004*: « spécifications du questionnaire pour Capi (Computer Assisted Personal Interviewing) » et Capisation du questionnaire par l'Insee (informatisation du questionnaire pour être « passé » à l'aide d'un ordinateur portable) ;
- *Novembre 2004*: deuxième test du questionnaire, dans une version Capi, afin de repérer les erreurs de programmation, de vérifier les filtrages, d'ajuster l'estimation du temps moyen d'entretien et la formulation des questions (134 personnes interrogées dans les Directions régionales de PACA et Picardie) ;
- *Décembre 2004 et février 2005*: présentation de l'enquête au Cnis ; obtention du label d'intérêt général et de qualité statistique, sans obligation de répondre (label n°2005X724AU) ;
- *Avril 2005*: troisième test du questionnaire (deuxième test en version Capi) (180 personnes interrogées dans les Directions régionales de Bourgogne et du Nord-Pas-de-Calais) ;
- *Juin, juillet 2005*: documentation de l'enquête, préparation des formations ;
- *Août 2005*: formation des formateurs de l'Insee ;
- *Septembre*: mise en ligne du site Internet de l'enquête française (www-erfi.ined.fr), formation des enquêteurs dans les Directions régionales de l'Insee ;
- *Du 26 septembre au 3 décembre 2005*: collecte sur l'ensemble du territoire métropolitain ;

- *Janvier 2005*: mise en place d'un groupe d'exploitation coordonné par Arnaud Régnier-Loilier (Ined);
- *Octobre 2006*: première publication (*Population et sociétés*);
- *2005-2007*: réunions régulières du groupe d'exploitation, présentation des résultats intermédiaires et discussions méthodologiques;
- *Décembre 2007*: remise d'une première version des articles;
- *Janvier-avril 2008*: relecture anonyme de chaque contribution par un membre du Comité de lecture des publications de l'Ined et par un lecteur externe; retour des rapports aux auteurs;
- *Septembre 2008*: remise d'une seconde version corrigée des articles;
- *Décembre 2009*: publication du présent ouvrage.

Annexe 2. L'équipe Erfi

- Responsable scientifique, animation du groupe d'exploitation:
Arnaud Régnier-Loilier, Ined
- Lancement du projet en France (2003):
François Héran, Aline Désesquelles, Ined
- Coordination du service des enquêtes de l'Ined: Cécile Lefèvre
- Coordination Insee:
Cécile Ménard, Unité Méthode et Statistique, Insee,
Direction générale, Paris
- Coordination des conventions avec l'Ined:
Cécile Lefèvre, Nancy Grynszpan
- Informatisation du questionnaire:
Colette Capon, Insee, Direction régionale de Lille
- Tirage des échantillons:
Sylvie Rousseau, Insee, Direction générale, Paris
- Site Internet:
Arnaud Régnier-Loilier (conception, rédaction, mise à jour),
Geneviève Bourge (mise en place), Ined
- Réalisation des entretiens:
552 enquêteurs de l'Insee dans les 22 Directions régionales
(France Métropolitaine), coordonnés par de nombreuses personnes
en région;

- Aval Capi (création des fichiers d’exploitation) :
Yannick Clément, Liliane Lincot, Insee
- Documentation des fichiers :
Liliane Lincot, Insee, Direction générale, Paris
- Pondération :
Aline Désesquelles (Ined-Insee), Anne Papadopoulos (Ined),
Nicolas Razafindratsima (Ined), Laurent Toulemon (Ined)
- Logo de l’enquête française : Isabelle Brianchon, Ined

Bien d’autres personnes ont participé à ce projet, appartenant à différents services de l’Insee (unité « Blaise », unité « Méthodes Statistiques », personnels des Directions régionales), au service des enquêtes de l’Ined (Valérie Berthail, Françoise Courtel, Naïma Timéra, Patricia Thauvin), à différentes unités de recherche de l’Ined (Aline Désesquelles, François Héran, Cécile Lefèvre, Ariane Pailhé, France Prioux, Anne Solaz, Laurent Toulemon, Catherine Villeneuve-Gokalp), au service de la reprographie et de la logistique de l’Ined.

Annexe 3. Financement des coûts externes (collecte)

L’enquête n’aurait pu voir le jour sans les contributions financières des instituts suivants (ordre alphabétique) :

ANR : Agence nationale de la recherche

Cnaf : Caisse nationale d’allocations familiales

Cnav : Caisse nationale d’assurance vieillesse

Cor : Conseil d’orientation de retraites

Dares : Direction de l’animation de la recherche, des études et des statistiques (ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville)

Drees : Direction de la recherche, des études, de l’évaluation et des statistiques (ministère de la Santé et des Sports)

Ined : Institut national d’études démographiques

Annexe 4. Dépliant de présentation de l'enquête (joint à la lettre-avis)


Qu'est-ce que l'Ined ?

L'Institut national d'études démographiques est un organisme de recherche public qui étudie les populations de la France et des pays étrangers. Il suit les naissances, les décès, les unions, les séparations, les migrations, etc.

L'Ined analyse le Recensement de la Population ou l'état civil. Il produit également ses propres données grâce à son service des enquêtes. Il s'associe régulièrement à l'Insee pour réaliser de grandes enquêtes.

L'Ined informe le grand public sur les questions de démographie. Au niveau national et international, il diffuse les résultats de ses recherches en publiant une revue scientifique Population et un bulletin mensuel Population & sociétés, téléchargeable sur Internet.

Ined - 133, boulevard Davout - 75980 PARIS CEDEX 20
Tél. : 33(0)1 56 06 20 00 - <http://www.ined.fr>




<http://www-entf.ined.fr>



**Étude des Relations Familiales
et Intergénérationnelles**

**Votre logement a été sélectionné
pour participer à une étude de l'Ined
en collaboration avec l'Insee**

Pour en savoir plus...

Que deviennent les données collectées par l'Ined et l'Insee ?

Pour assurer une collecte fiable des données, l'Insee et l'Ined ont l'habitude d'interroger les personnes à leur domicile. Mais les données recueillies sont rigoureusement anonymes et servent seulement à établir des statistiques.

Conformément à la loi du 7 juin 1951, sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique, l'Ined et l'Insee ne peuvent communiquer à quiconque les renseignements individuels obtenus lors d'une enquête statistique.

Qu'est-ce que l'Insee ?

L'Institut national de la statistique et des études économiques est un organisme public chargé de collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique à caractère économique, démographique ou social.

Les travaux de l'Insee s'adressent à un large public : journalistes, entreprises, enseignants, étudiants, chercheurs, pouvoirs publics, collectivités locales, associations ou particuliers.

Insee - 18, boulevard Adolphe Pinard - 75675 Paris Cedex 14
Tél. : 33(0)925 889 452 - <http://www.insee.fr>

Cette étude s'adresse aux femmes et aux hommes âgés de 18 à 79 ans. Elle concerne toutes les situations familiales : en couple ou célibataire, avec ou sans enfants, avec ou sans emploi



A quoi servira l'enquête ?

Les pouvoirs publics pourront s'appuyer sur ces résultats pour mettre en place de nouvelles mesures en faveur des familles, de l'enfance ou des personnes âgées. La comparaison internationale permettra de mieux mesurer l'efficacité des politiques familiales.



Comment avez-vous été choisis ?
16 000 logements de la France métropolitaine ont été tirés au hasard parmi les adresses dont dispose l'Insee suite au recensement de la population de 1999.

L'ensemble des personnes interrogées sera représentatif de la population âgée de 18 à 79 ans.



Quel est le thème de l'étude ?

Il s'agit de décrire les situations familiales dans toute leur diversité et, notamment, les relations qu'on entretient avec ses parents, enfants, petits-enfants et beaux-enfants.

Pourquoi vit-on seul ou en couple, avec ou sans ses parents ?

Est-ce une question d'âge, de situation professionnelle ?
Est-ce un choix ou une contrainte ?

Qui est-ce qui encourage ou décourage d'avoir ou d'adopter des enfants ?

La situation de couple, les contraintes matérielles et financières, les possibilités de garde, les aides publiques ?

Quelle est l'importance de l'entraide familiale ?

Est-elle liée à l'allongement de la durée de vie, aux difficultés des jeunes à s'insérer (emploi, logement, etc.), aux contraintes de revenu, à la distance géographique ?

Les femmes et les hommes sont-ils impliqués de la même manière dans la vie familiale, domestique, professionnelle, dans l'aide aux parents ?



Pour répondre à toutes ces questions, il est très important d'interroger des personnes dont les situations familiales, professionnelles, d'âge ou de sexe sont différentes.



Une enquête internationale

D'un pays à l'autre, la vie familiale et les relations entre les générations s'organisent différemment en fonction de la situation économique, de l'engagement de l'État et des systèmes de valeurs.

Pour comprendre ces différences, la Commission européenne de l'Onu pour l'Europe (<http://www.unicec.org>) a lancé une enquête comparative internationale, « Generations and Gender Survey » (GGS), dont la présente étude fait partie.

Plusieurs pays sont concernés : France, Italie, Belgique, Allemagne, Autriche, Pologne, Hongrie, Russie, Géorgie, Japon, etc.



Quels sont les partenaires de cette étude ?

L'Insee et l'Insee réalisent cette enquête avec le concours des directions d'études des ministères du travail et de la santé (Dares et Drees), des caisses d'allocations familiales et d'assurance vieillesse (Cnaf et Cnav) et du conseil d'orientation des retraites (Cor).

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à votre enquêteur Insee